



#cohésionsociale

**AGIR  
CONTRE LA  
PAUVRETÉ**

CADRAGE FORMATION PLAN PAUVRETÉ

**ALLER VERS**

## **CONTEXTE**

LA PAUVRETÉ N'EST PAS UN ÉTAT MAIS UN PROCESSUS.

LA DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ PORTE UN VASTE CHANTIER POUR ENDIGUER LA PAUVRETÉ EN FRANCE. DES BUDGETS SONT ALLOUÉS POUR AIDER LES PROFESSIONNELS ET INSTITUTIONS À FORMER LES TRAVAILLEURS SOCIAUX, LES AIDER À VALORISER LEUR TRAVAIL ET À MONTER EN COMPÉTENCES POUR FAIRE FACE À UNE PAUVRETÉ EN FORTE ÉVOLUTION. UNIFORMATION ACCOMPAGNE SES ADHÉRENTS POUR ENCOURAGER LA FORMATION DE CES PROFESSIONNELS, ET AINSI, PARTICIPER COLLECTIVEMENT À LA LUTTE CONTRE CE FLÉAU.

## **À noter :**

*les formations hors cadre, c'est-à-dire ne répondant pas à l'un des axes définis par le gouvernement, ne pourront bénéficier d'une prise en charge financière.*

**Pour lutter contre l'isolement, le repli sur soi, le renoncement aux droits, l'un des axes à encourager est la démarche active de travail en amont, en allant vers les populations les plus démunies, dans un objectif de repérage et de prévention plutôt que de réparation.**

## Une démarche proactive

Plutôt que de répondre à des demandes exprimées, l'axe « **Aller vers** » incite à une **intervention sociale qu'elle soit d'accueil, de diagnostic, de prescription, d'accompagnement**. Cette démarche rompt avec l'idée que l'intervention ferait systématiquement suite à une demande exprimée.

## Les publics concernés par ces formations

**L'ensemble des professionnels du travail social et de l'intervention sociale** sur le territoire, et en priorité les travailleurs sociaux de niveau 6 (ASS, CESF, ES...).

Les formations sont construites en référence à leurs fonctions et modalités d'intervention. Elles peuvent être ouvertes à d'autres professionnels et cadres, si celles-ci correspondent aux besoins de leurs missions.

## Objectif et axes de la formation

### **LA VALORISATION DU TRAVAIL SOCIAL ET SON ADÉQUATION AVEC LES ENJEUX TERRITORIAUX.**

LES DEUX MODULES PRÉCONISÉS, CHACUN DE 2 À 3 JOURS, DEVRONT INTÉGRER :

- ▶ **La présentation des grands axes de la stratégie nationale et des cinq engagements inscrits dans celle-ci ;**
- ▶ **Les leviers de réussite à la mise en œuvre : participation des acteurs, rénovation du travail social, pilotage territorial...**
- ▶ **La mise en perspective du rôle du travailleur social :**
  - quelles sont les évolutions attendues en matière de pratiques professionnelles ?
  - quelles sont les réflexions à conduire dans les organisations pour créer un environnement favorable ?

#### **▶ Sur l'axe spécifique « aller vers » :**

Apporter un socle de connaissances et de savoir-faire relationnels pour créer les conditions d'une démarche engagée vers les publics visés.

- Connaître les enjeux de la démarche « aller vers », comprendre comment la mettre en pratique.
- Adapter postures et pratiques organisationnelles et professionnelles grâce à l'appui d'ateliers pratiques et d'expériences concrètes.

## Les connaissances à acquérir ou renforcer

ORGANISATION PRÉCONISÉE : DEUX MODULES ET SIX SÉQUENCES OU COMPÉTENCES À DÉVELOPPER.

**Mod.  
1**

### **MODULE 1. ALLER VERS : LA NÉCESSAIRE PRÉPARATION**

- 1. Les raisons de « l'aller vers », historique** (le contexte, la démarche, les enjeux à relever, les prérequis)
- 2. Définir le besoin de cette pratique dans un contexte professionnel** (réflexions partagées selon les contextes professionnels. pourquoi ce changement, quel public viser et quels objectifs à atteindre ?)
- 3. Définir les conditions de mise en œuvre dans le contexte professionnel** (débat thématique intégrant les ajustements à prévoir dans sa pratique de l'aller vers et mesure la prise de risque, favoriser la prise d'initiative)

**Mod.  
2**

### **MODULE 2 ALLER VERS : UNE MISE EN PRATIQUE OUTILLÉE, CONCERTÉE ET PROACTIVE**

**Prérequis :** modalités pédagogiques innovantes et actives pour favoriser l'évolution des pratiques des stagiaires, intervention d'acteurs expérimentés. Public : stagiaires ayant suivi nécessairement le module 1 ou professionnels souhaitant faire évoluer leur pratique déjà engagée de « l'aller vers ».

- 4. Identifier les techniques de « l'aller vers »** (exposés et débats autour de la facilitation de liens et de réflexivité, outils et techniques adaptés dont le numérique)
- 5. Mesurer le besoin et la possibilité de coopérer avec d'autres acteurs** (identifier les raisons d'une coopération, les acteurs, les dispositifs facilitateurs et le type de collaboration à mettre en place)
- 6. Suivre les effets sur les personnes concernées, les pratiques et les organisations** (impacts sur les comportements et les situations, sur les structures de l'intervention sociale, « aller vers » de manière durable).



*Pour prendre connaissance de l'intégralité de la note de cadrage officielle :*  
[https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/note\\_de\\_cadrage\\_aller\\_vers.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/note_de_cadrage_aller_vers.pdf)